

Règlement du programme de fidélité d'Antony Morato « The Club »

La société **Essedi SPA**, dont le siège social est situé Via Tortona 37 – 20144 Milan (Italie) – Numéro de TVA : 05151610960 – Numéro d'identification fiscale : 05151610960 (ci-après dénommée « **Essedi** », « **Antony Morato** » ou l'« **Organisateur** »), promeut et gère un programme de fidélité (ci-après également désigné simplement le « **Programme** »), qui permet à l'ensemble des clients de bénéficier d'avantages valables dans les points de vente Antony Morato indiqués ci-dessous ainsi qu'en ligne sur le site <https://www.antonymorato.com> (ci-après le « Site »).

Préambule

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment le contenu du programme. Il en informera les clients par le biais d'une publication sur le site et/ou au sein des points de vente Antony Morato. Les modifications et/ou les ajouts correspondants prendront effet et seront applicables dès la publication de la version mise à jour du présent Règlement sur le site.

Période de participation au programme

La participation au programme est ouverte **du 22/07/2026 au 31/12/2026**.

Modalités d'inscription au programme

Pour accéder aux avantages prévus par le programme, le client doit :

- se rendre sur le site ;
- s'inscrire dans l'espace client dédié en saisissant les données d'identification requises, notamment : ses nom et prénom, sa date de naissance, son numéro de téléphone et une adresse e-mail valide ;
- donner son consentement (facultatif) au traitement de ses données à caractère personnel ;
- confirmer avoir pris connaissance et accepter le présent Règlement ainsi que la Politique de confidentialité relative au traitement des données à caractère personnel.

Dès sa première connexion, le client (ci-après également dénommé le « Membre ») est considéré comme membre du programme (sous réserve de la confirmation de son adresse e-mail par le biais d'une procédure de *double opt-in* si l'inscription a été effectuée depuis un appareil présent dans les points de vente participant à l'opération).

Alternativement à l'inscription en ligne, il est également possible d'adhérer au programme dans l'un des points de vente à l'enseigne Antony Morato participants, y compris les boutiques outlet, exclusivement situés en Italie et en Espagne (tous les autres points de vente dans d'autres pays étant en revanche exclus). L'inscription se fait en remplissant le formulaire numérique dédié, géré par le personnel de la boutique, par lequel seront demandées les mêmes données d'identification et les mêmes autorisations que celles mentionnées ci-dessus.

En s'inscrivant au programme, le participant s'engage à fournir des données personnelles exactes et véridiques.

Le membre sera systématiquement identifié grâce à son adresse e-mail, à sa clé client ou à toute autre donnée communiquée lors de son inscription au programme. Par conséquent, afin de garantir la reconnaissance du client, le suivi de ses achats et l'attribution de ses points, il est essentiel de communiquer des données valides et exactes.

Chaque membre n'a droit qu'à un seul compte Antony Morato. Il est donc interdit à un même participant d'adhérer simultanément au programme avec plusieurs profils ou identifiants, afin de multiplier ses avantages. Toute inscription multiple imputable à une même personne physique (en utilisant par exemple des adresses e-mail différentes) entraînera l'annulation de sa participation au programme.

L'organisateur se réserve par ailleurs le droit de vérifier à tout moment l'exactitude, la véracité et l'exhaustivité de l'ensemble des données fournies par le membre, et d'engager, le cas échéant, les poursuites appropriées en cas d'irrégularité constatée dans les données ou les documents fournis.

Les données personnelles communiquées par le membre pour adhérer au programme seront traitées conformément à la Politique de confidentialité fournie par le responsable du traitement en vertu de l'article 13 du RGPD, lors de l'activation ou de l'inscription au programme. Cette Politique de confidentialité est disponible en langue italienne à l'adresse suivante : <https://www.antonymorato.com/it/privacy-policy/>.

Cette même Politique de confidentialité est également accessible dans d'autres langues via les liens suivants :

- EN <https://www.antonymorato.com/eu/privacy-policy/> ;
- DE <https://www.antonymorato.com/de/privacy-policy/> ;
- FR <https://www.antonymorato.com/fr/privacy-policy/> ;
- ES <https://www.antonymorato.com/es/privacy-policy/>.

Avantages réservés aux membres du programme

Pour cumuler les points permettant d'accéder à différents types d'avantages et à des bons de réduction de valeurs variables selon le montant dépensé et le statut atteint, les membres du programme doivent s'identifier avant tout paiement selon les modalités suivantes : pour les achats en ligne : se connecter à leur compte client en saisissant leur adresse e-mail enregistrée avant de finaliser la commande ; pour les achats dans les points de vente à l'enseigne participants en Italie et en Espagne : communiquer leur adresse e-mail enregistrée au personnel de caisse, présenter leur carte Antony Morato associée à leur adresse e-mail enregistrée sur leur portefeuille, ou fournir d'autres données d'identification uniques (par exemple : numéro de téléphone, nom de famille, etc.).

Tout client qui ne se sera pas identifié comme membre du programme, ou y aura procédé trop tard (après l'émission du ticket de caisse), ne pourra pas prétendre au cumul des points correspondant au montant de son achat.

Il est précisé que les achats effectués dans les boutiques situées au sein d'outlets permettent également de cumuler des points et de bénéficier des avantages prévus.

Les points sont attribués selon le barème suivant : chaque euro dépensé rapporte 1 point au membre. Les achats en ligne effectués dans d'autres devises seront convertis en euros selon les taux de change en vigueur consultables sur le site <https://www.antonymorato.com>.

Ponctuellement, des opérations promotionnelles portant sur des « produits accélérateurs » pourront être proposées. L'achat de ces produits au cours d'une période définie permettra de cumuler des points supplémentaires, selon les conditions indiquées sur les supports publicitaires ou sur la fiche produit du site.

Tous les membres peuvent accéder à leur espace client dédié sur le site, afin de consulter leur solde de points, leur statut actuel ainsi que les avantages auxquels ils ont droit.

Entre 0 et 249 points – STATUT SILVER

Offre Anniversaire
Accès anticipé aux promotions
Possibilité de participer à des jeux-concours et à des tirages au sort, de recevoir des invitations à des événements et bien plus encore

Entre 250 et 749 points – STATUT GOLD

Avantages du statut Silver
10 % de réduction

Entre 750 et 1 499 points – STATUT PLATINUM

Avantages du statut Gold
15 % de réduction
Livraison standard gratuite
Avant-première sur la nouvelle collection

À partir de 1 500 points – STATUT BLACK

Avantages du statut Platinum
20 % de réduction
Livraison express gratuite
Retours gratuits
Avant-première sur les produits exclusifs et les collections capsules
Accès prioritaire au service client

Précisions concernant les réductions

Offre Anniversaire : le jour de son anniversaire, le membre recevra par e-mail un code unique correspondant à un bon de réduction de 20 %. Ce code est strictement personnel, à usage

unique, et valable aussi bien dans les points de vente Antony Morato qu'en ligne sur le site, dans un délai de 30 jours à compter de sa réception.

Réductions Antony Morato : dès l'accès à un statut spécifique, le membre bénéficie d'une remise applicable sur l'ensemble de ses achats suivants. Cette réduction est strictement personnelle et valable dans les points de vente Antony Morato ainsi qu'en ligne sur le site. Le pourcentage de remise varie selon le statut atteint. Ces réductions sont valables jusqu'au 31/12/2027.

Toutes les réductions obtenues dans le cadre du présent Programme ne sont pas cumulables avec d'autres offres ou remises éventuellement en vigueur en boutique ou en ligne.

Précisions concernant les frais de livraison

Les frais de livraison en dehors de l'Europe sont offerts à partir d'un montant minimum de commande, conformément aux indications mentionnées sur le site <https://www.antonymorato.com/it/spedizioni/>.

Les informations relatives aux tarifs et aux modalités de livraison sont également disponibles dans d'autres langues via les liens suivants :

- IT <https://www.antonymorato.com/it/spedizioni/> ;
- EN <https://www.antonymorato.com/eu/shipment/> ;
- DE <https://www.antonymorato.com/de/versand/> ;
- FR <https://www.antonymorato.com/fr/livraison/> ;
- ES <https://www.antonymorato.com/es/envios/>.

Modalités de gestion des points

Le solde de points cumulés (crédités et activés) par le membre est constamment mis à jour. Il dépend du nombre et de la valeur de chaque achat effectué à compter de la date d'inscription au programme et pendant toute la durée de validité de celui-ci.

Les points sont crédités dans un délai de 48 heures suivant l'achat.

Les points obtenus lors d'achats en boutique physique sont « actifs » immédiatement, et au plus tard dès leur imputation sur le compte.

En revanche, les points obtenus lors d'achats en ligne ne sont « activés » qu'après un délai de 30 jours à compter de la date d'achat ou d'échange des articles achetés.

En cas de retour d'articles achetés dans un point de vente physique, les points correspondants ne sont pas annulés. En effet, le client reçoit un avoir d'une valeur équivalente à celle de la marchandise retournée, à valoir sur un prochain achat. Cet avoir ne permet pas de cumuler de nouveaux points. Si le montant du nouvel achat effectué avec cet avoir dépasse la valeur de ce dernier, les points supplémentaires correspondant à la différence seront crédités. En revanche, les points seront déduits si, au lieu de l'émission d'un avoir, le client reçoit un remboursement de la valeur des articles retournés.

En cas de retour et de remboursement d'articles achetés en ligne, les points correspondants sont systématiquement déduits.

Modalités complémentaires de cumul de points

Sans préjudice des droits de l'ensemble des membres, l'organisateur se réserve le droit de proposer des avantages supplémentaires pour des périodes de temps limitées ou prolongées. Pendant la période de validité du programme, de nouvelles modalités permettant aux membres de cumuler des points bonus pourront en effet être mises en place.

Tous les membres qui réaliseront l'action requise au cours du mois de référence obtiendront les points correspondants prévus pour ce même mois.

L'action demandée consistera toujours en une démarche très simple, comme par exemple : répondre à un sondage, se connecter via un réseau social, créer une liste d'envies (wishlist), accepter le règlement d'une opération, compléter les informations de son profil personnel (date de naissance, numéro de téléphone portable...), ou s'inscrire sur le site d'e-commerce, même après s'être inscrit en boutique.

Tous les détails relatifs à ces nouvelles modalités et au nombre de points à gagner seront dûment communiqués aux personnes concernées par des notes d'information dédiées visibles sur le site, dans les points de vente et/ou par des communications envoyées directement aux membres.

Conditions générales de participation au programme

La participation au présent Programme est libre et gratuite.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications et investigations nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation au programme, ainsi que pour identifier tout soupçon de violation du règlement, d'abus ou de fraude dans le cumul et/ou l'utilisation des points.

Tout au long du programme, l'organisateur se réserve le droit de vérifier, y compris de manière rétroactive, les transactions, de corriger les points cumulés et de contrôler le respect des règles de participation aux offres ainsi que des modalités d'attribution des points.

Les participants qui, selon le jugement souverain de l'organisateur ou des tiers mandatés par ses soins, participent au programme par des moyens ou des outils jugés suspects, frauduleux ou en violation de son déroulement normal, seront exclus de toute participation.

Désinscription du programme

La désinscription du programme est possible à tout moment via :

- le lien de désinscription situé en bas de page de toutes les communications par e-mail relatives au programme ;
- l'espace client dédié sur le site <https://www.antonymorato.com> ;
- l'envoi d'un e-mail à l'adresse privacy@antonymorato.it.

Dès que le client choisit de se désinscrire, il reçoit un e-mail confirmant la prise en compte de sa résiliation.

En cas de désinscription du programme, le client perd immédiatement l'ensemble de ses avantages ainsi que ses points cumulés.

Le client peut se réinscrire au programme à tout moment. Toutefois, les points précédemment cumulés ainsi que les avantages associés seront définitivement perdus, et il devra commencer un nouveau cumul à partir de zéro.